

furtivement les choses les plus répréhensibles ». Et après avoir jeté l'anathème sur les colporteurs d'ouvrages prohibés, « gens sans aveu, sans domicile fixe, sans nom », Bourgelat se demande s'il serait avantageux de réduire le nombre des imprimeurs, mais il conclut toutefois que le nombre des imprimeurs actuels est tel « qu'il ni a point à craindre d'inégalité et de prépondérance funeste », surtout si on tire la librairie de Lyon « de l'espèce de léthargie » dans laquelle elle se trouve, mais il lui « paroît seulement que, pour la gloire de la religion, le soutien des mœurs et l'honneur de la communauté, il est absolument indispensable de la purger des membres qui en sont l'opprobre ». Et, après avoir longuement réfuté la prétention des libraires parisiens qui accusent injustement les libraires de Lyon « de contrefactions sans nombre », Bourgelat conclut sur la situation actuelle du commerce du livre à Lyon : « Des livres classiques, des heures de certaines sortes tirées jusques au nombre de quarante mille exemplaires et de petits livres de piété, occupent au moins dix-huit presses ; les autres sont employées à l'exécution de quelques ouvrages de privilèges ou de permission du sceau... En ce qui concerne l'importation, la dureté avec laquelle plusieurs libraires d'Avignon persistent à ne vouloir traiter avec les Lionnois qu'à l'argent et l'adresse, ou la précaution avec laquelle quelques autres font des échanges à quarante ou cinquante pour cent au-dessus du prix des ventes qu'ils feroient autrement, ont interrompu toute relation. Ceux de nos libraires qui négocient véritablement tirent à peu près autant de Paris que de l'Etranger, à l'exception des frères Detournes, dont le genre de commerce est différent, ainsi que je l'ai dit, et de Jean-Marie Bruyset, avec lequel les libraires de Paris font très peu d'échanges, celui-ci dont les correspondances sont plus étendues que celle des autres reçoit aussi d'Italie, d'Allemagne, de Hollande, beaucoup plus de marchandises qu'eux. Le commerce des provinces avec la ville de Lyon se réduit à très peu de choses, à moins qu'on ait égard à la vente des livres classiques et de piété et de quelques livres colportés de Paris, que cette ville y répand ».

Un rapport aussi impartial est de ceux auxquels on peut faire confiance : l'imprimerie lyonnaise, qui a été la première, il y a deux cents ans